

# **COMPTE RENDU SOMMAIRE**

## *Réunion du Conseil Municipal*

### *8 février 2012*

#### **N°2012-02-1 RENOVATION COUVERTURE ESL – PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES**

Le conseil municipal, AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la société ENERLANDES (Société d'Économie Mixte Locale) la convention d'occupation du domaine public en vue de réaliser et exploiter une installation de production d'électricité photovoltaïque définissant, notamment:

- les conditions dans lesquelles la société ENERLANDES (l'occupant) est autorisée, sous le régime des occupations temporaires du domaine public, à occuper à titre précaire et révocable la toiture du bâtiment « Ensemble Sports et Loisirs » ;
- la durée : convention conclue pour 20 ans ;
- la redevance versée à la commune (le propriétaire) : 1 € par an ;
- le mode de participation de la commune aux frais annexes non liés à l'installation de la toiture solaire. Estimation des frais liés au désamiantage, à la pose d'un bac acier et à la réfection d'un chéneau : 35 000 €. Cette participation sera versée par la commune à part égale sur 5 ans à partir de 2012, soit un montant annuel de 7 000 €

#### **N°2012-02-2 AMENAGEMENT DE LA RUE DE L'ABBÉ MEYRANX**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- DECIDE de lancer l'étude relative à l'aménagement de la rue de L'abbé Meyranx ;
- ACCEPTE la proposition établie par la SCP BEAUMONT – DUPUY – GAÜZERE – PONTET, d'un montant total HT de 9 000 € (10 764 € TTC).

#### **N°2012-02-3 CNAS – MISE EN PLACE DE LA CHARTE DE L'ACTION SOCIALE**

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la charte de l'Action Sociale et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents PREND ACTE de ce document et AUTORISE Monsieur le Maire à le signer.

#### **N°2012-02-4 TRESORIER – INDEMNITÉ DE CONSEIL**

Accord (par 11 voix pour et 2 contre) pour allouer au Comptable du Trésor :

- l'indemnité de conseil, au taux de 100% ;
- l'indemnité de confection des documents budgétaires.

#### **DIVERS**

#### **N° 2012-02-5 TELEPHONIE MAIRIE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, ACCEPTE la proposition de France Télécom – Orange :

- formule Orange Open Pro Partagé, comprenant l'abonnement de la ligne fixe (2 accès téléphoniques simultanés possibles), pack illimité interne pour 2 mobiles (fourniture des 2 mobiles pour 1 € HT chacun), forfait ajustable et partagé entre la ligne fixe et ces 2 mobiles ;
- Engagement sur 36 mois ;
- Coût total par mois sur la période (hors numéros et communications non comprises dans les forfaits) : 107,13 € TTC.

#### **N° 2012-02-6 GARDIENNAGE FETES LOCALES 2012**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, ACCEPTE la proposition d'AGSI :

- 2 agents de sécurité, de 23h à 5h, la nuit du vendredi 17 août au samedi 18 août et la nuit du samedi 18 août au dimanche 19 août ;
- coût total 717,60 € TTC (600 € HT).

## **DEMANDE DE MONSIEUR LORENZON**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la demande de parrainage formulée par Monsieur Xavier LORENZON, vice champion du monde 2009 d'équitation western. Le dossier circule dans l'assemblée. Chacun est appelé à y réfléchir, cette question sera étudiée lors d'une prochaine réunion.

## **N° 2012-02-7 BATIMENTS**

Accord de l'assemblée pour :

- l'installation d'une centrale désinfectante dans la cuisine de la salle des fêtes, le fournisseur des produits procure gracieusement l'appareil. La commune doit mettre en place une arrivée d'eau.
- Accepter le devis établi par l'entreprise LABARBE MANO, pour la fourniture et la pose d'un mélangeur pré-lavage monotrou (douchette) - évier cuisine de la salle des fêtes.

## **INFORMATIONS**

- SDIS - participation 2012 au Service Départemental d'Incendie et de Secours : 19 715,43 €.
- Distribution aux conseillers municipaux de deux courriers émanant du Sénat et relatifs à l'organisation des Etats généraux de la démocratie territoriale.
- Assainissement - Marché extension du réseau (Perrot - Blotzheim et Dampierre) : 6 offres reçues. Le géomètre Beaumont, maître d'œuvre, doit vérifier la proposition la moins disante (37 063,49 € TTC). L'Agence de l'Eau Adour Garonne ne subventionnera pas ce projet car le réseau couvre déjà plus de 80% des habitations existantes.
- SICTOM DU MARSAN – le projet d'agrandissement de la déchetterie de Grenade s'avère complexe : il faut dépolluer le site (très onéreux) et la présence d'un ruisseau dans le fond complique les choses. Négociation en cours entre le SICTOM et la Communauté de Communes du Pays Grenadois pour la vente au SICTOM d'une parcelle d'environ 5 000 m<sup>2</sup> située zone de Guillaumet à Grenade. Les 3 socles destinés à recevoir les colonnes à papier ont été réalisés. Changement du container à verre installé sur la place.
- Remembrement lié à la déviation d'Aire-sur-l'Adour : affaire FANTIN / CDAF / COMMUNE DE CAZERES – Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'avancement de cette affaire. Le Conseil d'Etat a rejeté le pourvoi en cassation formulé par la famille Fantin.
- Centre de Loisirs d'Aire-sur-l'Adour – la participation communale 2011 s'élève à 545 €. Cela correspond à la prise en charge de 109 journées, à hauteur de 5€ par journée et par enfant fréquentant cette structure.
- La journée nationale de lutte contre la mucoviscidose 2012 se tiendra le dimanche 30 septembre.
- Il a été procédé au remplacement du photocopieur.
- La carte postale adressée par Monsieur et Madame SERFS circule parmi les conseillers.
- Distribution aux conseillers municipaux d'une invitation à la journée d'information et de débats autour de la thématique de l'urbanisme et de la planification stratégique (SCOT/PLU), organisée à l'initiative du Pays Adour Chalosse Tursan, le vendredi 17 février.
- Plan Local d'Urbanisme (PLU) - une deuxième réunion a eu lieu le 7 février, entre la commission communale d'urbanisme, SOGREAH Consultants et l'ADACL.
- Repas des aînés - Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux pour avoir assuré le service.
- Voirie – Monsieur Jean-Pierre Dubaquier (adjoint en charge de la voirie) informe avoir fait le tour des chemins récemment goudronnés avec le service voirie de la Communauté de Communes du Pays Grenadois.
  - Certains chemins remplissent les conditions pour être intégrés à la voirie communautaire (extension rue Robert Lesgourgues ; rue TREMA 2 ; chemin de Bernaoutoun ; chemin de Luzan ; chemin de Petitat ; chemin de Maulitrac ; chemin de Bouyrié ; chemin de Cazalet).
  - D'autres chemins ne remplissent pas les conditions : rue de l'Abbé Jean-Claude Larrebaigt (cadastre à mettre à jour) ; chemin de Haou Terré (cadastre à mettre à jour) ; chemin du mineur (problème de largeur sur le plan) ; chemin de Cante Coucut (problème de largeur et de fossés) ; chemin de Larquier (problème de largeur). Affaire à suivre.
- Accessibilité bâtiments publics et voirie – la Communauté de Communes du Pays Grenadois se propose d'établir un diagnostic sur l'accessibilité des bâtiments publics communaux et de la voirie aux personnes à mobilité réduite. Cela fera l'objet d'une prochaine délibération.
- Madame Rolande BESSEDE, conseillère municipale en charge des animations, informe l'assemblée sur la bourse aux jouets 2012 ; elle aura lieu le 18 novembre.

*L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 23h.*

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 16 février 2012.

Le Maire,  
Francis DESBLANCS